



# VEYRIER-ENSEMBLE

INDÉPENDANT ET SANS PARTI PRIS

Janvier 2023

## VOS ELU·E·S

### Conseil administratif



*Aline Tagliabue Besson*

### Conseil municipal

*Anne Batardon Chavaz*

*Jean-Louis Gämperle*

*Joël Jousson*

*Sinan Kapanci*

*Serge Luisier*

*Fabrice Schoch*

*Serge Zanicoli*

### Président V-E

*Serge Zanicoli*

Nous avons à cœur d'écouter toutes celles et tous ceux qui résident sur la commune, qu'ils soient du Village, de Vessy ou de Pinchat !

Nous sommes le seul **parti indépendant** de Veyrier, sans aucun lien avec un parti cantonal ou national.

Notre seul intérêt :  
**VEYRIER**

Prenez contact avec nous :  
[contact@veyrier-ensemble.ch](mailto:contact@veyrier-ensemble.ch)

Suivez-nous sur:  
[veyrier-ensemble.ch](http://veyrier-ensemble.ch)  
... et sur notre page Facebook

Le comité de Veyrier-Ensemble  
vous souhaite

**une heureuse nouvelle  
Année 2023**



## Le mot de notre conseillère administrative

Chères et chers Veyrites,

À mi-parcours de législature, il me tient à cœur de partager avec vous différents points liés à ma responsabilité de conseillère administrative.

Tout d'abord, je souhaite vous exprimer à nouveau tout le plaisir que j'ai à partager cette tâche avec mes collègues Jean-Marie Martin et Christian Robert, dans un esprit de saine collégialité.

Après une période de reprise des dossiers en cours, tâche jamais facile lorsque ceux-ci n'ont pas été initiés par nos soins, nous sommes particulièrement satisfaits d'avoir pu enfin finaliser l'espace Grand-Salève qui a ravi les nombreuses personnes présentes lors de sa récente inauguration. Veyrier a la chance d'avoir aujourd'hui une salle polyvalente et moderne, qui permettra d'augmenter l'offre culturelle déjà très attrayante par des spectacles de plus grande envergure.

Nous avons également amélioré la gestion des parkings, grâce à la mise en place du système « macarons » qui, avec encore quelques améliorations d'aménagements, permettra à notre commune d'éviter les voitures ventouses, sujet problématique à certains endroits.

De plus, les mesures destinées à la sécurisation du centre du village avec la zone de rencontre limitée à 20 km/h, ainsi que l'augmentation des zones 30 km/h sur différents chemins, permettront à court terme aux enfants, aux cyclistes et aux promeneurs de profiter de se déplacer avec plus de sérénité.

Nous sommes heureux de pouvoir initier sous peu certains projets revêtant une importance majeure de nos besoins communaux:

- la transformation du bâtiment des pompiers avec une surélévation d'un étage en bois, qui permettra de mettre ce bâtiment en conformité,
- le concours pour la rénovation du périmètre de l'ancienne salle communale et du bâtiment attenant, appelé « Maison Prins »,
- la rénovation de la toiture de l'école de Bois-Gourmand, afin de régler définitivement les problèmes récurrents d'humidité,

# VEYRIER-ENSEMBLE

## Le mot de notre conseillère administrative (suite)

- une réflexion pour augmenter le nombre de places en crèche, car il faut savoir qu'aujourd'hui nous avons plus de 150 enfants en liste d'attente! Réflexion qui nous a amenés à créer un système innovant pour les accueillantes familiales, très intéressant pour les personnes qui souhaiteraient proposer cette activité, ainsi que pour les familles (voir les infos sur le site communal),
- une rénovation des vestiaires du FC Veyrier Sports à Veyrier village, afin d'avoir des locaux conformes et sécurisés pour les nombreux usagers.

En revanche, l'évolution du projet des Grands Esserts nous inquiète grandement.

Il est regrettable que malgré tout le travail entrepris suite au référendum contre le plan localisé de quartier des Cirses (PLQ), qui prenait en compte les souhaits des uns et des autres, un recours a encore une fois été déposé. Ces oppositions systématiques émanant d'une poignée d'individus auront des conséquences extrêmement néfastes sur l'ensemble de la commune et bien évidemment sur le projet des Grands Esserts.

Il était prévu dans ce PLQ amendé, une école, une crèche, un local pour le centre de loisirs, des locaux pour la Police municipale, différents logements en PPE, en location et également sous la forme de coopératives d'habitations, tous destinés en priorité aux Veyrites !

Dès lors, puisqu'un recours a été déposé au mois de décembre contre ce PLQ, la réalisation de ces différents bâtiments sera encore une fois retardée et aura de lourdes conséquences en terme de manque d'infrastructures publiques, nécessaires au bien-être de la population.

Des containers devront être installés pour pallier au manque de classes, afin d'accueillir les enfants du plateau de Vessy, idem pour les places de crèches qui manquent grandement comme évoqué précédemment. Que dire des infrastructures telles que salles de gymnastique et locaux pour les sociétés dont le besoin actuel est urgent ?

Le groupe Veyrier-Ensemble est très attristé de constater qu'avec ces recours systématiques, l'intérêt privé d'une minorité de personnes prime sur l'intérêt collectif.

Nous pensons qu'à court terme ces mêmes personnes devront répondre des conséquences économiques que ces différents blocages auront sur les finances communales.

Nous ne manquerons pas de rappeler aux intéressés leur responsabilité dans ce combat stérile d'un autre temps qui, au lieu d'être mis au profit d'une réflexion constructive sur la qualité et les enjeux de ce nouveau quartier pour toute la commune, n'amène que paralysie et énergie négative, alors qu'il est de notoriété publique que pour garantir le succès de toute entreprise, synergie, collaboration et bon sens sont essentiels.

*Aline TAGLIABUE BESSON*



## Focus sur la baisse du centime additionnel

Le 13 septembre dernier, lors de la séance du Conseil municipal, une motion déposée par le PLR et les Vert'libéraux demandant une baisse du centime additionnel pour le budget 2023 a été refusée par une majorité de Conseillères et Conseillers municipaux.

La position de l'ensemble du groupe Veyrier-Ensemble dans le cadre de cette motion a été claire, puisqu'elle a été unanimement rejetée, précisant que les motivations pour exprimer ce refus ont été nombreuses.

Tout d'abord, il est erroné d'imaginer qu'une baisse du centime additionnel profiterait au plus grand nombre de nos communiens et que l'argent perçu en trop leur serait pour ainsi dire "reversé".

En effet, et à titre d'exemple, l'économie réalisée pour une famille (2 parents – 2 enfants) qui habite sur Veyrier et dont les parents travaillent sur Genève avec un revenu net de CHF 150'000.- serait de quelque CHF 200.-.

Il ne s'agit donc pas là d'une économie substantielle pour une majorité de nos communiens et pourtant celle-ci aurait un coût certain pour la commune, puisque la baisse d'un seul centime additionnel se calcule aux alentours de CHF 700'000.- de manque à gagner.

## Focus sur la baisse du centime additionnel (suite)

L'une des résultantes d'une baisse du centime aurait été la mise en place d'un plan financier quadriennal, une éventualité qui n'aurait pas été souhaitable pour notre commune qui l'a déjà vécu il y a quelques années.

Lors de la séance du Conseil municipal du 15 novembre 2022, le vote du budget 2023 proposé par le Conseil administratif a été accepté avec l'accord de l'ensemble des Conseillères et Conseillers municipaux de Veyrier-Ensemble.

Le budget tel qu'il a été accepté sera essentiel dans le but de pouvoir conserver les moyens de soutenir nos associations sportives et culturelles et appréhender avec plus de sérénité les très nombreux, importants et nécessaires projets - notamment celui des Grands Esserts - qui attendent la commune de Veyrier dans les années à venir.

Les crises et incertitudes qui s'invitent dans notre quotidien depuis 3 ans doivent nous inciter non seulement à la prudence, car elles risquent de perdurer, mais surtout à l'anticipation, car les défis à relever pour l'avenir de Veyrier seront nombreux. Le choix d'une baisse du centime additionnel ne nous a donc pas paru en être la solution !

*Les commissaires des finances : Jean-Louis GÄMPELLE, Sinan KAPANCI, Fabrice SCHOCH*

---

## Un espace d'échanges

Notre groupe a toujours favorisé le dialogue et les échanges constructifs.

En avril 2017, nous avons déposé une motion proposant une réaffectation de la salle communale et des surfaces attenantes, afin de mettre en place un espace modulable et en partie d'utilité publique. Ce projet, que nous avons appelé par la suite *Maison citoyenne*, a été longuement décrit lors de notre campagne électorale de 2020. Cette motion a été acceptée par le Conseil municipal et c'est aujourd'hui le Conseil administratif qui est en charge de présenter au CM un projet de réalisation. Les retards pris dans l'achèvement du nouvel espace communal de Grand-Salève ont contribué à mettre ce dossier en veilleuse, mais aujourd'hui les choses avancent enfin !

Veyrier-Ensemble met tout en œuvre pour concrétiser ce projet qui lui tient à cœur depuis longtemps, un centre de toutes les rencontres, un lieu d'accueil, de service public de proximité, d'espace de vie, dans le but de développer des liens humains et des échanges intergénérationnels.

Dans notre motion, nous proposons d'utiliser de manière rationnelle et économique l'ancienne salle communale (propriété de la commune) en préservant la façade côté route de Veyrier et en reconstruisant le bâtiment à l'arrière pour permettre d'y intégrer :

- des locaux pour des activités socio-culturelles (CLV, bibliothèque, y compris médiathèque et bouillon de lecture),
- une nouvelle salle pour le Conseil municipal, car la salle actuelle est devenue trop exiguë,
- un espace buvette/carnotzet,
- une salle de réunion.

Parallèlement, la rénovation de la maison "Prins" (attendant à la salle communale) permettra d'accueillir dans de meilleures conditions les TSHM (travailleurs sociaux hors murs) qui fournissent un excellent travail au sein de la commune.

Nous veillerons à ce qu'un poumon de verdure soit maintenu dans ce futur espace convivial, comme nous l'avons par ailleurs précisé dans notre motion.

Notre groupe ne manquera pas de vous communiquer toute avancée dans ce projet.

*Les commissaires des affaires sociales : Anne BATARDON, Jean-Louis GÄMPELLE, Serge LUISIER*

---

# VEYRIER-ENSEMBLE



## Un point sur...

### le Plan Directeur Communal (PDCom)

Après plus de 5 ans de travail en commission, le nouveau PDCom veyrite a été approuvé à l'unanimité lors de la séance du Conseil municipal du 15 novembre 2022.

Les 300 pages de cet important document regroupent d'innombrables thématiques : mobilité, écologie, économie, développement urbanistique, agriculture, pour n'en citer que quelques exemples.

Le groupe Veyrier-Ensemble s'est énormément investi dans le suivi de ce PDCom.

Limiter les gabarits en zone 5, ancienne zone villas, à *Rez+1 étage* a été dès 2017 l'une de nos préoccupations et *in fine*, la notion d'harmonie liée au tissu environnant pour toute nouvelle construction est la suite logique de nos débats et interventions.

L'engagement pris par le Conseil administratif de ne pas octroyer de préavis favorable pour des constructions à *Rez+2 étages* dans un environnement à *Rez+1* ne peut donc que nous réjouir.

Lors du vote final de ce PDCom, Veyrier-Ensemble a encore déposé un dernier amendement pour que la surface de pleine terre subsistante après tout nouveau projet de densification tende à rester *a minima* pour 40% de la surface de la parcelle.

Ceci afin, d'une part, de lutter contre l'imperméabilisation des sols et, d'autre part, de permettre la plantation d'arbres en nombre et de belle grandeur.

Cet ultime amendement a été accepté à l'unanimité par tous les autres groupes politiques et Veyrier-Ensemble peut être aujourd'hui satisfait, tant par le travail du Conseil administratif que par celui de la commission.

Notre PDCom est désormais dans les mains de l'État qui, nous l'espérons, le validera rapidement.

Dès sa validation, notre Conseil administratif pourra s'appuyer sur celui-ci pour formuler les préavis aux demandes d'autorisations ou tout autre préavis lié à cet important document, et ceci pour les 10 à 15 prochaines années !

*Les commissaires du PDCom : Joël JOUSSON, Serge ZANICOLI*



## **Vous avez une question ?**

Ecrivez-nous !  
Nous vous répondrons très volontiers

[contact@veyrier-ensemble.ch](mailto:contact@veyrier-ensemble.ch)

**2025...** année des prochaines élections communales.

La vie et le bien-être de votre commune  
vous tiennent à coeur ?

**Prenez contact avec nous !**

Ce n'est qu'en s'engageant que l'on peut faire évoluer les choses...